



LA BOÎTE À LIVRES D'ÉLOISE



- Charte des bonnes pratiques -

Le principe :

La mairie d'Éloise a souhaité mettre en place un dispositif de boîte à livres pour les habitants de la commune. Lorsque la boîte est installée, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement.

La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. Elle est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La boîte est ouverte à tout public, par conséquent, sont interdits les dépôts d'ouvrages à caractère sectaire, raciste, homophobe, sexiste... ou non-adaptés au public mineur.

La boîte est référencée sur le site national <https://boite-a-lire.com/>

Ce dispositif vient compléter l'offre proposée par la bibliothèque municipale.

Les objectifs :

- ➔ Partager les livres, plutôt que de les jeter, en donnant un sens concret à la notion de « durabilité » (donner une seconde vie aux livres, bandes dessinées, magazines...)
- ➔ Transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture
- ➔ Valoriser les échanges libres
- ➔ Favoriser la participation citoyenne des habitants et le partage

Contacts et personnes référentes :

La boîte est gérée par plusieurs bénévoles que vous pouvez contacter pour toute question ou pour signaler un éventuel problème.

Nicole Audet (conseillère municipale) : 06 73 41 25 49 / nicole.audet@9online.fr

Secrétariat de Mairie : 04 50 48 30 06 / mairie@eloise.fr